

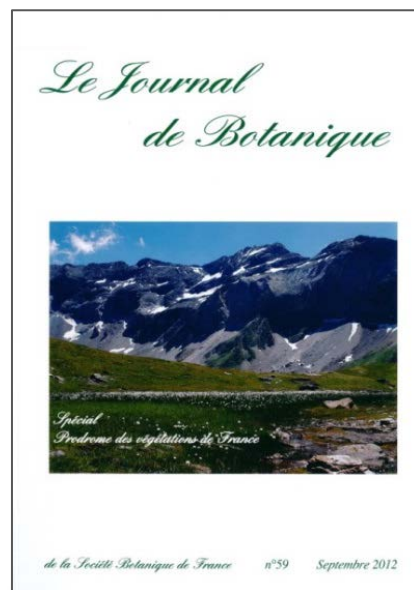


Muséum  
national  
d'Histoire  
naturelle

Direction de la Recherche, de l'Expertise et de la Valorisation  
Direction déléguée au Développement durable, à la Conservation de la Nature et à l'Expertise

Service du Patrimoine Naturel

Vincent Gaudillat & Justine Louvel



## Déclinaison du Prodrome des végétations de France

### Organisation et consignes de rédaction



Programme : Déclinaison du Prodrome des végétations de France.

Rédacteurs : Vincent Gaudillat & Justine Louvel (Muséum national d'Histoire naturelle - Service du patrimoine naturel, MNHN-SPN).

Relecteurs : Frédéric Bioret (Université de Bretagne occidentale et Société française de phytosociologie), Emmanuel Catteau (conservatoire botanique national de Bailleul), Bruno de Foucault, Jean-Marie Royer (Société française de phytosociologie).

Référencement conseillé :

Gaudillat V. & Louvel J., 2014. *Déclinaison du Prodrome des végétations de France. Organisation et consignes de rédaction*. Muséum national d'Histoire naturelle, Service du patrimoine naturel, Paris, 21 p.

---

## Sommaire

---

Introduction .....	4
I - Organisation du travail.....	5
II - Outils à disposition.....	8
III - Consignes concernant le contenu des synthèses par classe .....	10
IV - Règles de publication dans le Journal de Botanique .....	16
ANNEXE 1 : Créer un compte Google .....	18
ANNEXE 2 : Accéder au site PVF2.....	20

---

## Introduction

---

Dans le cadre de la déclinaison du Prodrome des végétations de France au niveau association végétale, cette note présente l'organisation adoptée et précise le travail attendu, les consignes de rédaction et les outils mis à disposition. La prise en compte et l'appropriation de ces éléments par tous les acteurs de ce chantier sont indispensables pour assurer sa cohérence et son homogénéité d'ensemble.

La déclinaison du Prodrome des végétations de France est coordonnée par la Société française de phytosociologie en association avec le Service du patrimoine naturel du Muséum national d'Histoire naturelle et implique divers partenaires, en particulier les conservatoires botaniques nationaux et leur fédération, l'ONF et des universités.

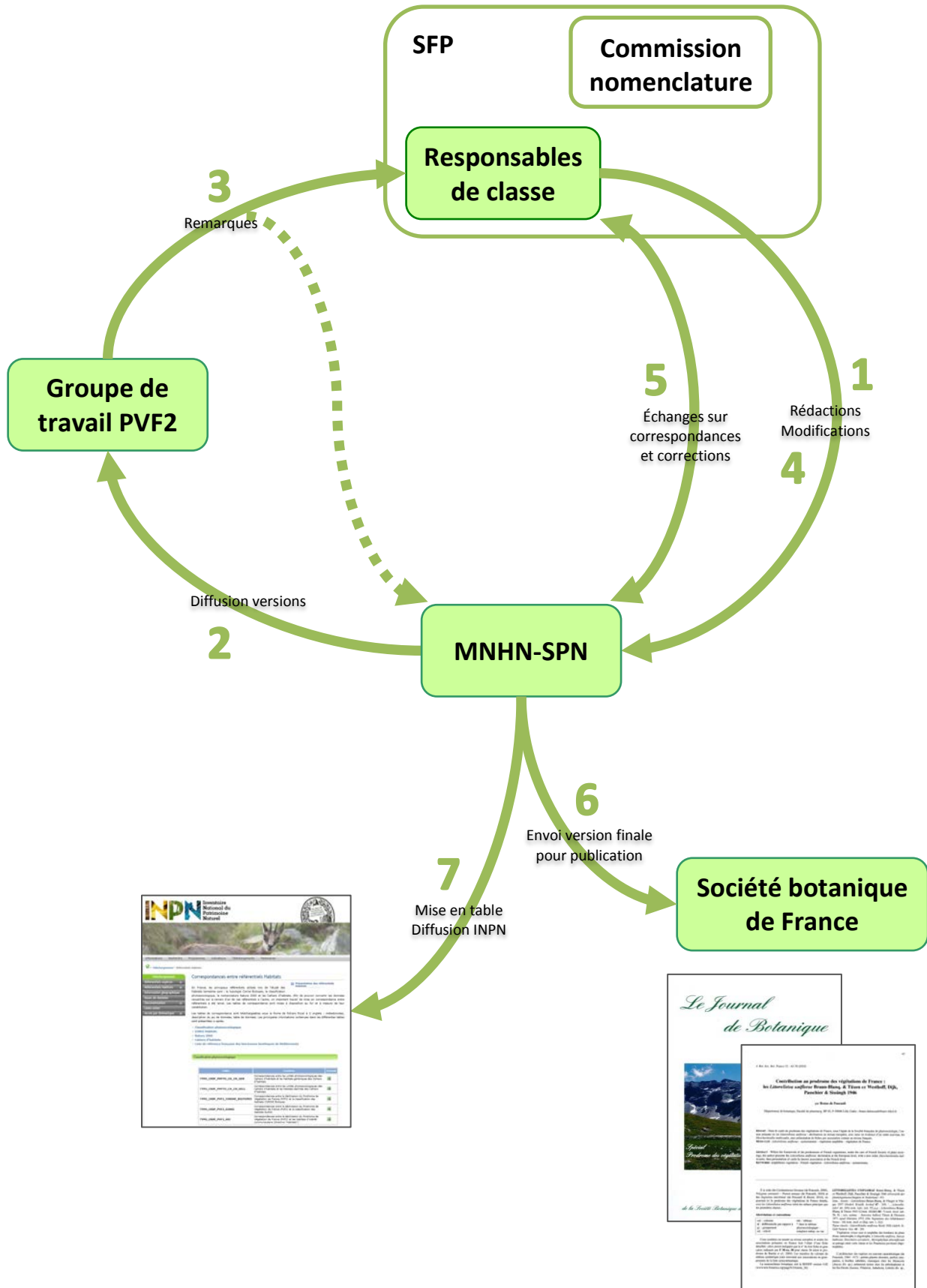
Plus précisément, la **Société française de phytosociologie (SFP)** est responsable de la coordination de la déclinaison du Prodrome des végétations de France et de sa valorisation scientifique. C'est elle qui désigne les responsables de classe.

Le **Service du patrimoine naturel du Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN-SPN)** est quant à lui responsable de la cohérence (inter-classes), de la vérification du respect des consignes de rédaction, de la mise en table des données et de la diffusion des différentes productions via le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (INPN). Il anime également le groupe de travail PVF2.

Le **groupe de travail PVF2** est composé d'une quarantaine d'experts, responsables de classes et autres contributeurs. Ce groupe permet de bénéficier des connaissances d'un large panel d'experts dont la participation contribue à une mutualisation des connaissances des classes de par leur connaissance thématique ou géographique. Cela permet d'aboutir à un travail complet et le plus consensuel possible.

# I - Organisation du travail

Le cheminement des textes suit le schéma suivant :



**1 Rédaction du manuscrit de la classe par le responsable de classe** en suivant les consignes (cf. parties 3 et 4) et transmission au SPN (Justine Louvel [jlouvel@mnhn.fr](mailto:jlouvel@mnhn.fr) et Vincent Gaudillat [gaudillat@mnhn.fr](mailto:gaudillat@mnhn.fr)).

Dans le fichier d'avancement des classes, en plus du nom des responsables de classe (représenté par un R dans le tableau) apparaissent aussi des personnes ayant proposées de contribuer aux classes.

Le travail de ces personnes ressources intervient avant la diffusion de la première version au groupe de travail et demande donc une relation étroite avec le rédacteur en amont. Le rôle de ces personnes identifiées est un apport de données (relevés phytosociologiques ou informations bibliographiques, chorologiques...) ou une relecture approfondie. Il est donc aussi demandé aux responsables de classe de bien prendre en compte ces informations.

Ce principe n'empêche nullement les relectures et commentaires de tous les membres du groupe.

La commission de nomenclature de la SFP peut être saisie dans les deux cas suivants :

- problèmes particuliers rencontrés par le rédacteur : sollicitation de l'ensemble de la commission sur ce point particulier, réponses attendues dans un délai à définir, réponses à envoyer aux rédacteurs avec copie à tous les membres de la commission ;
- rédacteur ne pouvant/voulant pas effectuer le travail de vérification/validation nomenclaturale : sollicitation de la commission de manière à voir si l'un de ses membres peut prendre en charge ce travail.

Composition de la commission : J. Bardat, F. Bioret, V. Boulet, E. Catteau, G. Corriol, F. Duhamel, J.-C. Felzines, J.-M. Royer, L. Seytre.

**2 Relecture par le SPN** : première vérification du respect des consignes de rédaction

Si d'importantes corrections sont nécessaires, la classe est renvoyée à l'auteur pour modification. Sinon elle est diffusée au groupe de travail PVF2 (via l'adresse mail du groupe [pvf2@googlegroups.com](mailto:pvf2@googlegroups.com)) et mise à disposition sur le site internet du groupe (<https://sites.google.com/site/prodrome2/>).

**3 Relecture par le groupe de travail**

Transmission des remarques (propositions d'ajouts de nouvelles associations, corrections nomenclaturales...) par retour de mail ([pvf2@googlegroups.com](mailto:pvf2@googlegroups.com)) à l'ensemble du groupe de travail afin que tous ses membres puissent en prendre connaissance. Ceci **dans un délai de 3 mois** au-delà duquel la classe est considérée comme validée par le groupe de travail, sauf choix de mise en attente par le rédacteur principal.

Si, après la période de relecture de 3 mois, des commentaires sont transmis directement au rédacteur par un membre du groupe de travail, **mettre le SPN en copie**.

Il est important de s'assurer que chaque synthèse fasse l'objet d'au moins une relecture de fond complète. C'est pourquoi **un volontaire est très fortement souhaité pour assurer cette relecture particulière**.

**4 Intégration des remarques du groupe par le responsable de classe**

En cas de désaccord sur des questions importantes, le responsable de classe rédige **un argumentaire écrit pour expliquer ses choix**, directement dans la synthèse. Prévoir par exemple une partie « discussion » dans la partie introductive ou inclure les éléments de débats directement dans les fiches associations (par exemple dans la rubrique « Axes à développer »). Le responsable de la classe reste libre des choix syntaxinomiques finaux.

Envoi de la version mise à jour **au SPN dans un délai d'un mois** après la fin de période de relecture du groupe.

**5 Vérification des correspondances avec les classifications d'habitats et relecture détaillée par le SPN**

Une note méthodologique (Gaudillat & Louvel, 2014) précise le processus de **vérification des correspondances**. Les propositions de corrections sont ensuite diffusées au groupe pour d'éventuelles réactions.

En parallèle, **relecture détaillée de la synthèse par le SPN** : contrôle du respect des consignes de rédaction et corrections de forme, vérification de la cohérence avec les précédentes classes publiées (traitement des associations transférées dans d'autres classes par exemple), cohérence entre la synthèse et les tableaux synthétiques... Échanges avec le responsable de classe.

À la fin des échanges, envoi par le responsable de classe de la version finale **au SPN**.

## 6 Publication

Envoi par le SPN de la version finale (texte et tableaux synthétiques) au rédacteur de la revue pour mise en page. Correction / validation par l'auteur des épreuves papier puis publication.

Publication dans le Journal de Botanique de la Société botanique de France : envoi des fichiers à [publicationJB@societebotaniquedefrance.fr](mailto:publicationJB@societebotaniquedefrance.fr).

Publication dans d'autres revues : contacts à préciser.

En parallèle, envoi par le SPN de la version finale au groupe de travail par mail et mise à disposition sur le site PVF2.

**7** Après publication des classes, **mise en table par le SPN des noms retenus des syntaxons présents ou à rechercher en France ainsi que de leurs correspondances et diffusion sur le site de l'INPN** (<http://inpn.mnhn.fr/>, rubrique « Télécharger »).

Les tableaux synthétiques sont également mis à disposition sur le site de l'INPN après accord de leurs auteurs.

## 8 Réalisation et publication d'un addendum annuel

Pour actualiser et garder à jour les connaissances scientifiques des classes du PVF2, il est en effet important d'effectuer une veille scientifique vis-à-vis des classes déjà publiées, veille qui est placée sous la responsabilité des rédacteurs de classes mais à laquelle tous les membres du groupe de travail peuvent participer. En cas de désaccord sur des questions importantes, le responsable de classe rédige **un argumentaire écrit pour expliquer ses choix**.

Cet addendum prendra la forme d'un bilan annuel compilé par le SPN sur la base des envois des responsables de classes, au plus tard le 15 décembre, pour une publication au printemps de l'année suivante sur le modèle de ce qui a déjà été fait par Bruno de Foucault dans le numéro du Journal de Botanique de mars 2013 (*Errata et compléments à propos du Prodrome des végétations de France, J. Bot. Soc. Bot. France* 61 : 47-48). Il se limite à l'ajout d'informations principales : nouveaux syntaxons, corrections nomenclaturales, type...

---

## II - Outils à disposition

---

### Liste de diffusion et site PVF2

Outils Google administrés par le SPN (gratuit, cf. annexes 1 et 2).

La **liste de diffusion** permet l'échange de mails sur des sujets communs (envoi des synthèses par classe, recherche de documents...) entre tous les membres du groupe PVF2 inscrits, à l'aide de l'adresse [pvf2@googlegroups.com](mailto:pvf2@googlegroups.com). Des paramétrages individuels (recevoir les mails une seule fois par semaine par exemple) sont possibles depuis le site : <https://groups.google.com/forum/?hl=fr&fromgroups=#!forum/pvf2>.

Le **site PVF2** <https://sites.google.com/site/prodrome2/> permet de mettre à la disposition du groupe PVF2 les synthèses par classe ainsi qu'un ensemble de documents utiles pour le travail de rédaction. On y trouve les pages suivantes :

- « Classes PVF2 » : textes relatifs aux différentes classes, tableaux associés, compléments apportés après publication, tableau d'avancement du travail et synopsis ;
- « Classes PVF2 cplts » : documents ayant circulé lors de la relecture des classes ;
- « Comptes rendus » : comptes rendus des réunions portant sur le PVF2 ;
- « Consignes PVF2 » : consignes et autres documents utiles pour la rédaction des synthèses par classe ;
- « Documents divers » : documents divers envoyés par les membres du groupe.

### Site de l'INPN

- **Référentiels et documents utiles pour la réalisation des synthèses**
  - TAXREF : référentiel taxonomique national, dernière version (v.7) avec guide méthodologique. Le référentiel est disponible sur le site google du groupe de travail en fichier excel (2 parties) et peut être demandé auprès de Justine Louvel pour une version en format traitement de texte (.txt). Ce référentiel tient compte de *Flora Gallica*. Si des experts ne sont pas d'accord et ont des retours à faire sur le référentiel, ils peuvent tout à fait se joindre au groupe de travail créé à cet effet sur le site de Tela Botanica (par exemple pour les groupes complexes comme les *Rubus*, *Alchemilla*...). Il y a un forum de discussion pour échanger sur le sujet et remonter des demandes de corrections, à condition qu'elles soient justifiées.  
[http://www.tela-botanica.org/page:mes\\_preferences\\_des\\_projets?id\\_projet=1&act=description](http://www.tela-botanica.org/page:mes_preferences_des_projets?id_projet=1&act=description)

Extrait de la note méthodologique de Taxref (v. 7) :

#### **Bryophytes, hépatiques et anthocérotes**

Le référentiel taxonomique des Marchantiophytes (Hépatiques) est basé sur la publication de Grolle & Long (2000), celui des Bryophytes (Mousses) sur la publication de Hill *et al.* (2006). Les occurrences en France sont issues de données du SPN/MNHN.

Grolle, R. & Long, D.G. 2000. An annotated checklist of the Hepaticae and Anthocerotae of Europe and Macaronesia. *Journal of Bryology*, 22: 103-140.

Hill M.O., Bell N., Bruggeman-Nannenga M.A., Brugués M., Cano M.J., Enroth J., Flatberg K.I., Frahm J.-P., Gallego M.T., Garilleti R., Guerra J., Hedenäs L., Holyoak D.T., Hyvönen J., Ignatov M.S., Lara F., Mazimpaka V., Muñoz J., Söderström L. 2006. An annotated checklist of the mosses of Europe and Macaronesia. *Journal of Bryology*, 28: 198-267.

#### **Flore vasculaire**

Les données proviennent du Référentiel de la flore vasculaire de France métropolitaine (BDTFX) réalisé dans le cadre d'une convention entre le Ministère chargé de l'écologie, le MNHN, la FCBN et Tela Botanica qui en a assuré la compilation, en partenariat avec la Société Botanique de France et la Société Française d'Orchidophilie. Versio 2.00 du 03 juillet (nouveau version 7.0). La BDTFX v2.00 correspond à une extraction de la BDNFF coordonnée par Benoît Bock et dont les données ont pour origine l'Index Synonymique de la Flore de France (dit « Index Kerguelen »).



- Prodrome des végétations de France (PVF1) : classification phytosociologique des niveaux classe à sous-alliance selon Bardat *et al.*, 2004.  
Fichier Excel « TYPO\_PVF1 » : codes, noms latins, auteurs, diagnoses des unités de végétation retenues par le prodrome.  
<http://inpn.mnhn.fr/telechargement/referentiels/habitats#prodrome>
- EuroVegChecklist : synsystème européen de Mucina *et al.* (à paraître).
- Unités phytosociologiques citées dans les Cahiers d'habitats et replacées au sein du Prodrome des végétations de France (2004).  
Fichier Excel « TYPO\_PHYTO\_CH » : codes, noms latins, auteurs des unités phytosociologiques citées dans les Cahiers d'habitats.  
<http://inpn.mnhn.fr/telechargement/referentiels/habitats#prodrome>
- Manuel d'interprétation des habitats d'intérêt communautaire (EUR28) : fichier pdf  
<http://inpn.mnhn.fr/telechargement/documentation/natura2000/reseau-natura-2000>
- Correspondances entre les unités phytosociologiques des Cahiers d'habitats et les habitats déclinés des Cahiers d'habitats.  
Fichier excel « TYPO\_CRSP\_PHYTO\_CH\_CH\_DECL ».  
<http://inpn.mnhn.fr/telechargement/referentiels/habitats/correspondances#prodrome>
- CORINE Biotopes, classification des habitats naturels et semi-naturels de l'Europe de l'Ouest.  
Fichier Excel « TYPO\_CORINE\_BIOTOPES », version originale en anglais (Devillers *et al.*, 1991) avec mise en parallèle de la traduction partielle en français (Bissardon, Guibal & Rameau, 1997) : codes, intitulés, présence en France, correspondances phytosociologiques, descriptifs et bibliographies.  
<http://inpn.mnhn.fr/telechargement/referentiels/habitats#corine>
- EUNIS, classification des habitats naturels et semi-naturels du domaine pan-européen.  
Fichier Excel « TYPO\_EUNIS\_2008 », export des principaux champs de la base de données EUNIS Habitats (version 2008) (European Topic Centre on Biological Diversity), avec mise en parallèle de la traduction des libellés et descriptifs en français pour les habitats terrestres et d'eau douce (Louvel *et al.*, 2013) : codes, intitulés, descriptifs et sources des descriptifs, présence en France.  
<http://inpn.mnhn.fr/telechargement/referentiels/habitats#eunis>
- Correspondances entre les habitats EUNIS et les habitats CORINE Biotopes, selon la base de données EUNIS 2008.  
Fichier Excel « TYPO\_CRSP\_EUNIS\_CB ».  
[http://inpn.mnhn.fr/telechargement/referentiels/habitats/correspondances#eunis\\_habitats](http://inpn.mnhn.fr/telechargement/referentiels/habitats/correspondances#eunis_habitats)

- **Diffusion des productions du PVF2**

- Liste hiérarchisée des associations présentes ou à rechercher en France des classes déjà publiées.  
Fichier Excel « TYPO\_PVF2 » : codes, noms des syntaxons, syntaxon du niveau supérieur, remarques de l'auteur...  
<http://inpn.mnhn.fr/telechargement/referentiels/habitats#prodrome>
- Correspondances entre associations présentes en France des classes déjà publiées et les habitats d'intérêt communautaire, les habitats CORINE Biotopes et les habitats EUNIS.  
Fichiers Excel « TYPO\_PVF2\_CRSP\_HIC », « TYPO\_PVF2\_CRSP\_CB », « TYPO\_PVF2\_CRSP\_EUNIS » : numéro de la fiche association détaillée, nom de l'association, correspondances, remarques relatives à la correspondance...  
<http://inpn.mnhn.fr/telechargement/referentiels/habitats/correspondances#prodrome>

---

### III - Consignes concernant le contenu des synthèses par classe

---

#### Confidentialité des données

Sauf accord exprès des auteurs, les personnes ayant accès aux synthèses par classe s'engagent jusqu'à leur publication à respecter la confidentialité des données, et notamment à ne pas diffuser, mettre en base de données ou exploiter ces informations dans un cadre extérieur à la déclinaison du prodrome.

Les synthèses sont à réaliser à l'échelle nationale selon la méthode sigmatiste. Néanmoins, si le responsable de classe le souhaite, il lui est possible de réaliser sa synthèse à une échelle plus large que la France, à l'échelle européenne par exemple comme cela a été fait pour certaines classes (*Cardaminetea hirsutae*, *Polygono – Poetea annuae*...).

Dans le texte d'introduction, aborder de façon générale les principales correspondances avec les classifications d'habitats, en précisant la version utilisée des classifications (année).

#### Nouvelles unités et nouvelles propositions nomenclurales

Dans le cas de nouvelles unités et de nouvelles propositions nomenclurales, faire suivre le nom du syntaxon par la mention *expressis verbis* « *ass. nov.* », « *all. nov.* », « *comb. nov.* », « *stat. nov.* », « *nom. nov.* », etc., lors de leur première mention dans la synthèse PVF2. Par la suite, faire suivre le nom latin du syntaxon du nom de l'auteur de la synthèse sans précision de date. Attention, pour les associations faisant l'objet d'une fiche, la mention « *nov.* » est à réserver à la première mention de l'association dans la fiche, afin de rapprocher cette information du type nomenclural.

Pour mémoire, les nouvelles unités doivent systématiquement être accompagnées de leurs types avec la mention *expressis verbis* du mot latin 'typus' (*holotypus*, *lectotypus*, *neotypus*) et, pour les syntaxons supérieurs, de la liste des taxons caractéristiques et/ou différentiels.

La proposition d'unités supérieures (alliance, ordre...) nouvelles devrait être basée sur un tableau synthétique objectivant la pertinence de ces unités et évitant de créer des unités artificielles.

Lors de nouvelles propositions de modifications de noms de syntaxon (« *nom. conserv. propos.* », « *nom. amb. rejic. propos.* », « *nom. invers. propos.* », etc.) : mettre en avant ces propositions dans les synthèses PVF2 et en faire part à la Commission internationale de nomenclature phytosociologique pour validation en respectant les instructions fournies à l'appendice IIB du Code international de nomenclature phytosociologique.

Contact : J.-P. Theurillat  
Laboratoire de Biogéographie  
Section de Biologie  
Université de Genève  
1, ch. de l'Impératrice  
Case postale 60  
CH-1292 Chambésy - Suisse

#### Transferts d'unités

En cas de transfert d'un syntaxon d'une classe A vers une classe B, il est demandé au responsable de la classe A de **prendre contact** avec le responsable de la classe B pour en discuter. Lors de l'envoi de la synthèse de la classe A au SPN, le responsable **signalera dans son mail** les transferts réalisés. En tout état de cause, il faudrait que ces transferts soient argumentés.

Pour éviter tout oubli ou traitement en doublon d'unités, il est également indispensable que les responsables de classe consultent les 2 tables suivantes :

- « Transferts\_unites\_PVF1 » : cette table mise à jour par le SPN reprend le PVF1 et précise les transferts d'unités (pour les niveaux classe à sous-alliance) au sein du synsystème ;
- « TYPO\_PVF2 » : cette table reprend les associations végétales présentes ou à rechercher en France des synthèses PVF2 publiées. En haut de tableau, elle liste les associations signalées par les auteurs de ces synthèses comme devant être traitées dans d'autres classes.

### **Addendum annuel**

Chaque année un addendum sera publié. Il s'agit à la fois d'un complément et d'un erratum aux synthèses déjà publiées. En détail, le responsable de classe liste les associations qu'il souhaiterait voir intégrées *a posteriori* à sa synthèse (associations nouvellement décrites ou signalées en France...). Il faut, si possible, rédiger une fiche de synthèse par association. Sinon, noter *a minima* le nom complet de l'association, la référence complète, la typification, rectifier si nécessaire la forme des noms (déclinaisons latines, génitifs...). Une remarque critique pourrait se justifier si l'interprétation de l'auteur qui a publié n'est pas bonne. Le responsable de classe pourrait aussi profiter de cet addendum pour ajouter de nouvelles informations ou corrections aux associations déjà référencées dans la synthèse. Celles-ci doivent concerner les données essentielles (forme des noms, indications nomenclaturales, types...).

### **Tableaux synthétiques**

Dans la mesure du possible repartir de l'ensemble des relevés élémentaires disponibles (bibliographie et relevés inédits) pour tester sur des bases statistiques le système actuel proposé. Ceci peut conduire à un remaniement des unités élémentaires et à réaliser de nouvelles colonnes synthétiques basées sur des tableaux de relevés élémentaires plus homogènes. Il reste important de localiser où se distribuent les relevés types (lorsqu'ils ont été désignés) ou bien de choisir judicieusement les lectotypes à partir des résultats obtenus.

Pour une association décrite sur la base d'une colonne synthétique (pas d'exploitation possible des relevés élémentaires), ajouter la colonne synthétique bibliographique en plus des résultats obtenus par ailleurs pour pouvoir comparer et choisir le nom pertinent à retenir.

Lorsque plusieurs sous-associations sont mises en évidence par le tri global, maintenir une colonne synthétique par sous-association afin de mettre en évidence les différentielles dans le tableau.

Pour la mise en forme du tableau synthétique publié, ne pas conserver les lignes à coefficients + et I, voire II, qui apparaissent dans peu de colonnes. Des cas particuliers peuvent toujours apparaître.

Sinon, notamment pour les classes conséquentes, suivre dans la mesure du possible les recommandations suivantes qui se veulent pragmatiques :

- autant que possible, fournir les relevés de la diagnose originale, dans le tableau ou dans le texte ;
- quand cela est nécessaire (sous-associations, races, expression française d'une association étrangère), il est possible de fournir plusieurs colonnes pour une même association ;
- limiter le nombre de colonnes pour une même association afin de conserver la lisibilité du tableau ;
- éviter de synthétiser dans une même colonne des relevés issus de sources bibliographiques différentes ;
- présenter l'ensemble de la liste des espèces fréquentes de chaque syntaxon (classe III, IV et V) sauf justifications méthodologiques bien spécifiées (non prise en compte des bryophytes par exemple...).

**Dans tous les cas, expliciter dans un paragraphe de la synthèse PVF2 la méthode d'élaboration de ces tableaux synthétiques.**

Pour chaque classe, le texte doit être présenté en deux volets, accompagnés d'un **tableau synthétique** :

- **VOLET 1** : présentation synthétique comportant les informations sur les unités supérieures et un listing des associations par alliance (ou sous-alliance).

Dans cette partie, pour les synthèses supranationales, **parmi les unités ne faisant pas l'objet d'une fiche, bien identifier les associations potentiellement présentes ou à rechercher en France** pour qu'elles puissent bien être intégrées dans la table PVF2. Lors de leur rédaction les auteurs se doivent de vérifier si les syntaxons du PVF1 et ceux apparaissant dans les Cahiers d'habitats sont bien cités dans la synthèse (au moins parmi les synonymes).

- **VOLET 2** : présentation des associations de manière détaillée si elles ont été suffisamment étudiées.

Dans le cas de synthèses supranationales, seules les associations présentes ou à rechercher en France sont concernées par ce second volet.

Les rubriques à renseigner sont listées ci-après. **Dans les fiches de présentation des associations, respecter scrupuleusement le nom des rubriques.** Elles sont présentées par commodité sous forme de tableau, mais pour la publication le travail doit être rendu sous forme de texte.

### Volet 1 – Présentation synthétique de la classe

Pour chaque unité de la classe à la sous-alliance :

Rubriques	Informations attendues	Exemples
Nom complet de l'unité	<ul style="list-style-type: none"> <li>- niveau et numéro du syntaxon (sauf pour la classe)</li> <li>- nom latin</li> <li>- autorités (en cas de nouveau syntaxon, indiquer l'abréviation du nom du niveau du syntaxon suivie de « <i>hoc nov. loco</i> »)</li> <li>- lieu de publication (facultatif), avec mention de la première page où le syntaxon est cité</li> <li>- orthographe originale (entre parenthèses) en cas d'application de l'art. 41b</li> <li>- syntaxons inclus (incl.)</li> <li>- numéro de tableau et colonne relatifs au syntaxon dans la synthèse PVF2</li> </ul> <p>Noms latins des syntaxons (en italique) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- classes : en capitales + gras</li> <li>- ordres : en capitales + maigre</li> <li>- alliances : en minuscules + gras</li> <li>- autres niveaux : en maigre</li> </ul> <p>Bien veiller à la bonne forme latine de ces noms, une aide sera proposée à ce sujet dans Flora Gallica.</p> <p>Lieux de publication :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- revue : nom en italique, numéro en gras et page de citation</li> <li>- ouvrage : titre en italique et page de citation, si titre trop long, le réduire aux premiers termes suivis de ...</li> </ul>	<p><b>AGROSTIETEA STOLONIFERAE</b> Oberd. 1983 (Süddeutsche Pflanzengesellschaften <b>3</b> : 317), incl. <i>Molinio caeruleae – Juncetea acutiflori</i> Braun-Blanq. ex Braun-Blanq. et al. 1952 (<i>Les groupements végétaux...</i> : 127) p.p. (tableau 1)</p> <p>Ordre 2. <b>NANOCYPERETALIA FLAVESCENTIS</b> Klika 1935 (<i>Beih. Bot. Centralbl.</i> <b>LIII</b>, B (2) : 292), incl. <i>Cicendietalia filiformis</i> Géhu 1992 (<i>Ann. Bot. (Roma)</i> <b>50</b> : 139) (tableau 2 : col. A.2.1 à A.2.8)</p> <p>Alliance 1. <b>Sorbo mougeotii – Lonicerion alpigenae</b> all. nov. <i>hoc loco</i> (tableau 1 : col. 1 à 14)</p> <p>Alliance 1.4. <b>Elatino triandrae – Damasonion alismatis</b> B. Foucault 1988 (<i>Dissert. Bot.</i>, <b>121</b> : 86, '<i>Elatini ... alismae</i>' art. 41b) (tableau 2 : col. A.1.4 ; tableau 6)</p> <p>Sous-alliance 2.5.1. <b>Centunculenion minimi</b> (Rivas Goday 1964) W. Pietsch 1973 (<i>Vegetatio</i> <b>28</b> (5-6) : 420)</p>
Synonymie	<ul style="list-style-type: none"> <li>- nom latin + autorités + lieu de publication (facultatif) selon les mêmes modalités que pour les unités supérieures</li> <li>- article du code de nomenclature s'appliquant</li> </ul> <p>Regrouper les « synonymes » par type de « synonyme » selon l'ordre suivant (utiliser leurs versions abrégées) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- synonyme nomenclatural (syn. nomencl.)</li> <li>- synonyme syntaxonomique (syn. syntax.)</li> <li>- nom correspondant (corresp. syntax.)</li> </ul>	<p>[syn. nomencl. : <i>Mentho – Juncion inflexi</i> T. Müll. &amp; Görs 1969 (<i>Vegetatio</i> <b>18</b> : 204) <i>nom. inval.</i> (art. 2b, 8) ; <i>Mentho longifoliae – Juncion inflexi</i> T. Müll. &amp; Görs ex B. Foucault 1984 (<i>Systémique, structuralisme et synsystème...</i> : 530) <i>nom. ined. p.p.</i> ; <i>Mentho suaveolentis – Juncion inflexi longicorni</i> (B. Foucault 1984) Julve 1993 (<i>Lejeunia</i>, <b>NS</b>, <b>140</b> : 89) <i>nom inval.</i> (art. 3b, 3o, 5) p.p. ; corresp. syntax. : <i>Mentho longifoliae – Juncenion</i></p>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- proposition nomenclaturale (propos.)</li> <li>- pseudonyme (pseud.)</li> <li>- antonyme (non)</li> <li>- exclus</li> </ul> <p>Par défaut, synonymes à reprendre dans le PVF1. Si le nom retenu du PVF1 ne l'est plus dans le PVF2, s'assurer qu'il figure bien parmi les synonymes de la synthèse PVF2.</p> <p>L'ensemble de la rubrique est à placer entre crochets.</p>	<i>inflexi</i> Rivas-Mart. et al. 1986 ( <i>Opusc. Bot. Pharm. Complut. 2</i> : 67) p.p.]
Type nomenclatural	<ul style="list-style-type: none"> <li>- type nomenclatural sous sa présentation latine : <i>typus classis</i>, <i>typus ordinis</i>, <i>typus alianciae</i>...</li> <li>- nom latin du type + autorités + lieu de publication</li> </ul> <p>Dans le cas de lectotypifications ou de néotypifications, utiliser les dénominations suivantes à la place de <i>typus</i> : <i>lectotypus</i>, <i>neotypus</i>. Pour la typification de nouvelles unités, utiliser la dénomination <i>typus nominis</i>.</p>	<i>Typus classis</i> : <i>Elatino triandrae – Cyperetalia fusci</i> B. Foucault 1988 ( <i>Dissert. Bot. 121</i> : 78)
Diagnose	Texte libre (reprise du texte du PVF1 ou nouveau texte), préciser les espèces dominantes et fréquentes.	Végétation naturelle arctico-alpine de pelouses rases à hémicryptophytes et chaméphytes naines, héliophiles, chionophiles, oligotrophiles à méso-oligotrophiles, à faible biomasse, à courte saison de végétation. [...]
Espèces caractéristiques et différentielles	Pour toutes les unités supérieures, <b>faire clairement mention des espèces caractéristiques et différentielles</b> , si possible en les séparant.	<p>Taxons caractéristiques : <i>Carex parviflora</i>, <i>Ranunculus alpestris</i>, <i>Gnaphalium hoppeanum</i>, <i>Veronica aphylla</i>, <i>Soldanella alpina</i>, <i>Saxifraga androsacea</i>, <i>Potentilla brauneana</i>, <i>Salix retusa</i>, <i>S. reticulata</i>.</p> <p>Taxons différentiels par rapport aux <i>Salicetalia herbaceae</i> : <i>Persicaria vivipara</i>, <i>Silene acaulis</i>, <i>Pritzelago alpina</i> subsp. <i>a.</i>, <i>Ranunculus montanus</i> s.l., <i>Sedum atratum</i>, <i>Bartsia alpina</i>, <i>Saxifraga oppositifolia</i>.</p>

À la suite des alliances ou sous-alliances :

Rubriques	Informations attendues	Exemples
Listing des associations /groupements	<ul style="list-style-type: none"> <li>- numéro de l'association ou du groupement (de 1 à X, en continu sur l'ensemble de la classe)</li> <li>- nom latin</li> <li>- autorités</li> <li>- sources bibliographiques des données compilées dans la colonne synthétique du tableau de la synthèse PVF2 (auteur, date, numéro ou page du tableau, colonnes)</li> <li>- pour les associations faisant l'objet d'une fiche détaillée : numéro de la fiche en gras (F + n° de la classe selon le PVF1 + n° de la fiche association)</li> </ul> <p>Dans le cas de synthèses supranationales : parmi les unités ne faisant pas l'objet d'une fiche, bien identifier les associations potentiellement présentes ou à rechercher en France.</p>	<p>Exemple pour le <b><i>Crassulo vaillantii – Lythrion borysthenici</i></b> B. Foucault 1988 (synthèse supranationale) :</p> <p>72. <i>Damasonio bourgaei – Crassuletum vaillantii</i> O. Bolòs &amp; Llorens in O. Bolòs 1996 (de Bolòs, 1996 : 63)</p> <p>73. gr. à <i>Ranunculus sardous – Lythrum thymifolium</i> (Seytre, 2006, tab. 6 : col. 1b et 1c) ; décrit d'Auvergne, étude à poursuivre</p> <p>74. <i>Isoëto velatae – Bulliardetum vaillantii</i> Poirion &amp; Barbero 1965 (Poirion &amp; Barbero, 1965, tab. p. 439 ; <b>F34b-22</b>)</p>

## Volet 2 – Présentation détaillée des associations

Les intitulés des rubriques sont à **mettre en gras et ne doivent pas être modifiés**. Ne pas ajouter de rubriques non plus, les remarques sont à intégrer soit dans une rubrique existante, soit dans la présentation synthétique lorsqu'est abordé le syntaxon concerné.

Rubriques	Informations attendues	Exemples
Numéro de la fiche	- numéro de la classe selon le PVF1 - numéro de la fiche association	<b>FICHE N° 53-04</b>
Nom complet de l'association	- nom latin - autorités (dans le cas d'une nouvelle association, mentionner « <i>ass. nov. hoc loco</i> ») - lieu de publication (facultatif), selon le même modèle que pour les unités supérieures - orthographe originale (entre parenthèses) en cas d'application de l'art. 41b - syntaxons inclus (incl.)	<b>Association</b> : <i>Cypero fusci</i> – <i>Limoselletum aquaticae</i> Oberd. ex Korneck 1960 ( <i>Beitr. Naturk. Forsch. Südwestdeutschland XIX</i> (1) : 106), incl. <i>Eleocharis acicularis</i> – <i>Limoselletum aquaticae</i> Wendelberger-Zelinka 1952 ( <i>Die Vegetation der Donauauen...</i> : 48)  <b>Association</b> : <i>Lonicera alpigenae</i> – <i>Rhamnetum alpinae</i> (Richard & Béguin 1971) <i>ass. nov. hoc loco</i>
Synonymes	- nom latin + autorités + lieu de publication (facultatif) selon les mêmes modalités que pour les unités supérieures - article du code de nomenclature s'appliquant  Regrouper les « synonymes » par type de « synonyme » selon les mêmes modalités que pour les unités supérieures.  Citer les basionymes.	<b>Synonymes</b> : syn. nomencl. [ass. à <i>Elatine macropoda</i> – <i>Herniaria glabra</i> Braun-Blanq. 1931 ( <i>Comm. SIGMA 9</i> : 38) <i>nom. inval.</i> (art. 2b, 7)] ; ...  <b>Synonymes</b> : corresp. syntax. ( <i>Crypsietum schoenoidis typicum</i> et <i>echinochloetosum cruris-galli</i> Paradis 1992 ( <i>Monde Pl. 444</i> : 18, '... <i>crus-galli</i> ' art. 41 b)) ; ...
Unités supérieures	Nom latin + autorités des unités supérieures, de la sous-alliance à l'ordre.	<b>Unités supérieures</b> : <i>Polygono arenastri</i> – <i>Coronopodium squamati</i> G. Sissingh 1969, <i>Polygono arenastri</i> – <i>Poetalia annuae</i> Tüxen in Géhu et al. 1972 <i>corr.</i> Rivas-Mart. et al. 1991.
Type nomenclatural	- numéro du relevé type et du tableau où il figure - type nomenclatural sous sa forme latine entre parenthèses (uniquement dans les cas de nouvelle association, lecto- ou néotypification) : <i>typus nominis</i> , <i>lectotypus nominis</i> , <i>neotypus nominis</i> ; si c'est le type choisi par l'auteur de l'association, ne rien indiquer - nom des auteurs, date et lieu de la publication (selon les mêmes modalités que pour les unités supérieures)	<b>Type nomenclatural</b> : rel. 1, <i>lectotypus nominis</i> du tab. I in O. Bolòs & Masclans 1955 ( <i>Collect. Bot. (Barcelona) 4</i> : 418).  <b>Type nomenclatural</b> : rel. 16 du tab. 8 in Robbe 1993 ( <i>Les groupements végétaux du Morvan</i> : 37) désigné in Royer et al. 2006 ( <i>Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest, NS, n° sp. 25</i> : 172).
Physionomie	Texte libre, préciser notamment les espèces dominantes et fréquentes.  Indiquer une référence à une photographie (facultatif).	<b>Physionomie</b> : gazon ouvert à dense, dominé par de petits héliophytes dressés à dominance souvent élevée, notamment <i>Eleocharis acicularis</i> (illustration in Royer et al., 2006 : photo 2, p. 21).
Combinaison d'espèces caractéristique	Liste des espèces de la combinaison caractéristique.	<b>Combinaison d'espèces caractéristique</b> : <i>Rumex acetosella</i> , <i>Polygonum aviculare</i> , <i>Poa annua</i> , <i>Spergularia rubra</i> , <i>Herniaria glabra</i> .
Synécologie	Texte libre.	<b>Synécologie</b> : association acidiphile sur substrats rocaillieux ou sablonneux tassés dérivés de granite et schistes.
Variations	Regrouper à ce niveau les informations relatives aux sous-associations (ou variantes).  - nom latin, autorités et lieu de publication (facultatif)	<b>Variations</b> : - <i>typicum</i> , différencié négativement, sur substrats fins ; - <i>pycreetosum flavescens</i> Felzines, Loiseau &

	<p>des sous-associations</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- type nomenclatural selon les mêmes modalités que pour les associations</li> <li>- différentielles de sous-associations</li> <li>- synécologie des sous-associations</li> </ul>	<p>Portal 2002 (<i>Monde Pl.</i> <b>476</b> : 28), typifié par le rel. 1 (<i>lectotypus nominis</i>) du tab. 1 in Felzines et al. 2002 (<i>Monde Pl.</i> <b>476</b> : 27), différencié par <i>Cyperus flavescens</i> (= <i>Pycnus flavescens</i>) et <i>Eleocharis acicularis</i>, sur substrat un peu plus grossier et tassé.</p>
Synchorologie	<p>- territoire d'observation : distribution générale de l'association</p> <p>- variantes géographiques : description des formes territoriales et des races</p> <p>Préciser l'existence éventuelle de cartes de répartition (totales ou partielles) (facultatif).</p>	<p><b>Synchorologie :</b></p> <p>- territoire d'observation : fourré décrit d'Aubrac (de Foucault, 1986, 1987), étendu à l'Auvergne (Billy, 1997 ; L. Seytre &amp; R. Bœuf, courriel ; N. Simler, inédit) ; reconnaissable aussi dans la strate arbustive du <i>Senecioni cacaliastri</i> – <i>Calamagrostietum arundinaceae</i> du Forez (Schaminée et al., 1992) ;</p> <p>- variantes géographiques : la race oro-atlantique du Massif central se différencie d'une race plus continentale définie à partir des données de Roulier (1998) par la présence de <i>Fagus sylvatica</i>, <i>Ribes alpinum</i> et <i>Sambucus racemosa</i>, et l'absence de <i>Picea abies</i>, <i>Alnus incana</i>, <i>Lonicera xylosteum</i>.</p> <p><b>Synchorologie :</b></p> <p>- territoire d'observation : endémique des rives de lacs ouest-alpins (cartographie in Dierssen, 1975, p. 149) [...].</p>
Axes à développer	Texte libre.	<p><b>Axes à développer :</b> une synthèse reste à faire pour y déceler d'éventuelles variations ; présence en France hors du site de description (massif de Frasselli).</p>
Correspondances	<p>En relation avec le SPN.</p> <p>Pour les habitats d'intérêt communautaire (HIC) indiquer le cas échéant si la correspondance est partielle (NC = non communautaire). Si oui, préciser les conditions de réalisation des correspondances.</p> <p>Ne mentionner le code décliné des Cahiers d'habitats (CH) que si l'association est effectivement citée dans ces derniers.</p>	<p>Exemple pour le <i>Centaureo nemoralis</i> – <i>Origanetum vulgaris</i> B. Foucault, Frileux &amp; Wattez in B. Foucault &amp; Frileux 1983 :</p> <p><b>Correspondances :</b> HIC/CH : 6210 (ourlet associé à une pelouse calcicole relevant de l'habitat 6210), NC (autres situations) ; CORINE biotopes : 34.42 ; EUNIS : E5.22.</p> <p>Exemple pour le <i>Peplido erectae</i> – <i>Ranunculetum revelieri</i> Barbero 1965 :</p> <p><b>Correspondances :</b> HIC/CH : 3170*-1 ; CORINE biotopes : 22.34 ; EUNIS : C3.42.</p>
Bibliographie	<p>Nom auteur, initiale du prénom, virgule et date (le détail de chaque référence sera précisé dans la partie « Bibliographie » en fin d'article). Mettre tout à la suite séparé par des points virgules.</p>	<p><b>Bibliographie :</b> Hülbusch K.H., 1973a ; Passarge H., 1996 ; Royer J.-M. et al., 2006.</p>

---

## IV - Règles de publication dans le Journal de Botanique

---

**Le texte doit se conformer aussi strictement que possible à la présentation de la revue**, tout particulièrement pour ce qui concerne les têtes d'articles (titre, résumés, adresses), les citations bibliographiques (dans le texte), les légendes des figures, etc.

Structuration de l'article :

Titre ... par ... (prénom, nom, adresse, e-mail de l'auteur)
Résumé - Mots-clés :
Abstract - Key-words :
Texte de l'article
Bibliographie

### **Impérativement :**

- utiliser la police de caractère « Times New Roman » pour le texte et les tableaux et si possible pour les indications portées sur les illustrations ;
- placer les éventuels accents sur les lettres en capitale ;
- ne pas utiliser de souligné ;
- écrire tous les noms latins de plantes ou de syntaxons en italique ; pour les familles, utiliser le nom latin en romain avec première lettre en capitale ;
- écrire les noms d'auteurs référencés ou non, en minuscules (première lettre en capitale) ;
- lors des citations bibliographiques, mettre les titres d'ouvrages et les noms des périodiques en italique, mettre les numéros des périodiques en gras.
- numéroter les pages du manuscrit et mentionner en bas de page la date de la version (et dans l'intitulé du fichier word selon le modèle [année, mois en chiffres romains et jour en chiffres latins]).

Pour les **noms botaniques**, la nomenclature utilisée doit être précisément indiquée, homogène dans tout le texte, et moderne : dans un souci d'homogénéité et de facilité de mise en base, c'est la dernière version du référentiel TAXREF qui devra être utilisée. Référentiel national, utilisé pour le SINP, il permet notamment aux bases de données de pouvoir être interopérables. De ce fait, sauf exceptions, dans les textes, les noms botaniques n'ont pas à être suivis des noms d'auteurs.

**Lorsque des noms de taxons sont étrangers ou non compris dans le référentiel, bien préciser le référentiel utilisé pour le nommer ou vérifier le nom valide sur [www.theplantlist.org](http://www.theplantlist.org).**

Pour les **noms de famille**, suivre la classification APG III pour avoir une systématique moderne. Le site de l'Angiosperm Phylogeny Group donne les noms de famille valides et leurs synonymes : <http://www.mobot.org/MOBOT/research/APweb/> (cliquer sur « Families » en haut de page, les noms valides apparaissent en couleur). Une copie de cette liste sous format pdf est disponible sur le site PVF2 (« Synonymie\_familles »). Aide possible de B. de Foucault ([bruno.christian.defoucault@gmail.com](mailto:bruno.christian.defoucault@gmail.com)) à ce sujet.

Pour les **syntaxons**, de manière à séparer les deux termes d'un nom syntaxonomique double, utiliser un tiret entouré de deux espaces plutôt qu'un trait d'union (plus court) : ex. *Asplenietum septentrionali – adianti-nigri* plutôt que *Asplenietum septentrionali-adianti-nigri*.



**Les abréviations des noms d'auteurs** de syntaxons doivent suivre les standards de l'International Plant Names Index (IPNI). Un tableau avec noms d'auteurs et leurs abréviations élaboré par V. Boulet est mis à la disposition des rédacteurs sur le site PVF2 (« AutoritésPhyto\_pour\_PVF2.pdf »).

Chaque **illustration** (figures, graphes) doit être fournie au format « image » avec la résolution minimale de 300 dpi pour la taille d'impression définitive. Le format maximal des illustrations publiées est de 225 x 177 mm.

Les **tableaux**, notamment phytosociologiques, doivent être définitifs et reproductibles en l'état (Excel). Les fichiers Excel de tous les tableaux doivent être fournis séparément du texte Word de l'article.

Dans ces tableaux, l'indication de l'unité supérieure doit toujours apparaître

Dans la **bibliographie** placée en fin d'article, la présentation des références doit être identique à celle des numéros parus du journal.

**Les abréviations des noms de périodiques** doivent suivre Bridson *et al.* 2004<sup>1</sup>. Ces noms et abréviations sont disponibles sur Internet à l'adresse suivante : [http://fmhibd.library.cmu.edu/fmi/iwp/cgi?-db=BPH\\_Online&-loadframes](http://fmhibd.library.cmu.edu/fmi/iwp/cgi?-db=BPH_Online&-loadframes). Pour les journaux non cités, s'inspirer de la logique d'abréviation utilisée par Bridson *et al.* ; en cas de doute ne pas abrégé.

Exemples de présentation de la bibliographie :

Géhu J.-M., 1964 - La végétation psammophile des îles de Houat et de Hoedic. *Bull. Soc. Bot. N. France* **17** (4) : 238-266.

Géhu J.-M., 2007 - Sur les associations sublittorales des *Parietarietea*. Confirmation et compléments. *Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest, NS*, **37** : 161-172.

Lambinon J., Delvosalle L. & Duvigneaud J., 2004 - *Nouvelle flore de la Belgique, du Grand-duché de Luxembourg, du nord de la France et des régions voisines*. Édition du patrimoine du Jardin national de Belgique, 5<sup>e</sup> éd., Meise, 1167 p.

---

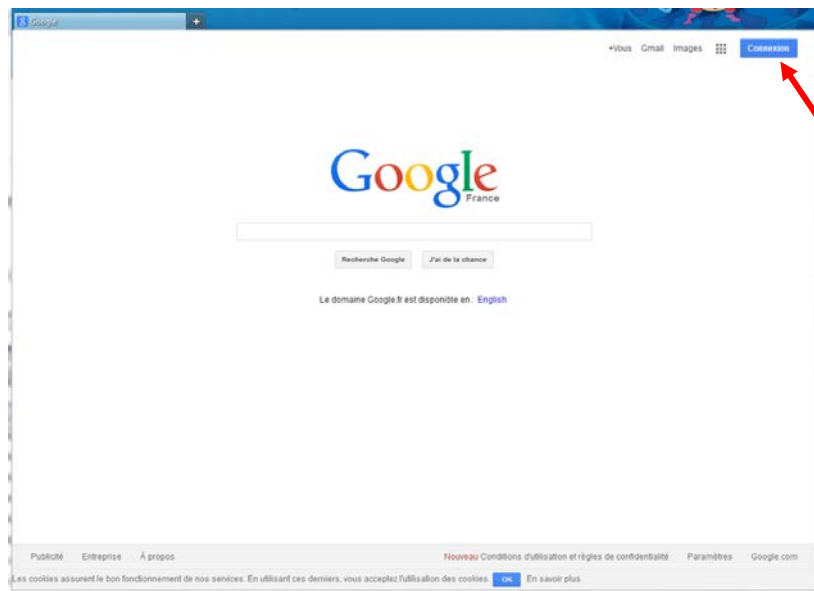
<sup>1</sup> Bridson G.D.R., Townsend S.A., Polen E.A. & Smith E.R., 2004 - *BPH-2. Periodicals with botanical content*. Constituting a second edition of *Botanico-Periodicum-Huntianum*. Vols 1 & 2. Hunt Institute for Botanical Documentation, Carnegie Mellon University, Pittsburgh, 2289 p.

---

## ANNEXE 1 : Créer un compte Google

---

1. À l'aide de votre navigateur internet, aller à l'adresse <http://www.google.fr/>  
En haut à droite, cliquer sur « Connexion ».



2. En haut à droite, cliquer sur « Inscription ».



3. Créer votre compte en créant une adresse gmail (sauf si vous préférez en utiliser une autre, dans ce cas, cliquer sur « Je préfère utiliser mon adresse e-mail actuelle »).

Créer votre compte Google

Vous n'avez besoin que d'un compte

Vous n'avez besoin que d'un nom d'utilisateur et d'un mot de passe pour accéder à tous les services Google.

Le monde de Google vous appartient

Configurez votre profil et vos préférences comme vous le souhaitez.

Tout est à portée de main

Passiez d'un appareil à l'autre, sans jamais perdre le fil.

Nom

Prénom Nom

Choisissez votre nom d'utilisateur

@gmail.com

Je préfère utiliser mon adresse e-mail actuelle

Ce champ est obligatoire

Créer un mot de passe

Ce champ est obligatoire

Confirmez votre mot de passe

Date de naissance

Jour Mois Année

Sexe

Je suis...

Numéro de téléphone mobile

+33

Votre adresse e-mail actuelle

4. Une fois votre compte Google créé, en avertir le SPN (J. Louvel, jlouvel@mnhn.fr) en précisant l'adresse mail utilisée, pour obtenir une autorisation d'accès aux outils PVF2 : liste de diffusion PVF2 ([pvf2@googlegroups.com](mailto:pvf2@googlegroups.com)) et site PVF2 (<https://sites.google.com/site/prodrome2/>).

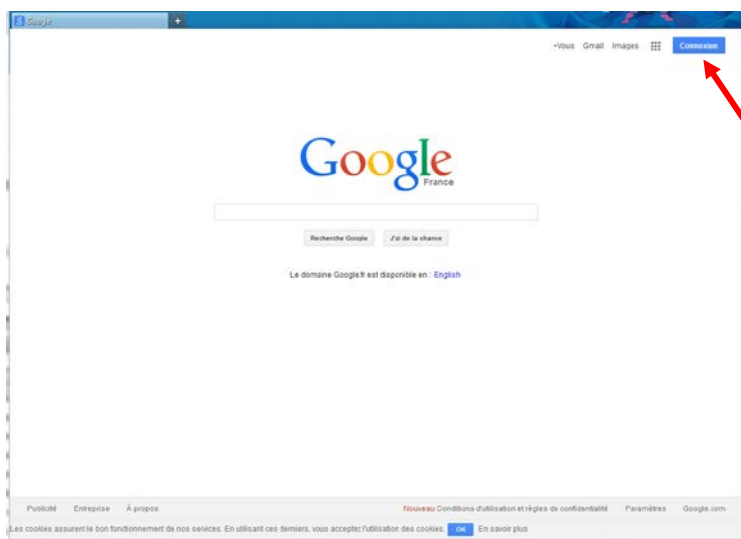
---

## ANNEXE 2 : Accéder au site PVF2

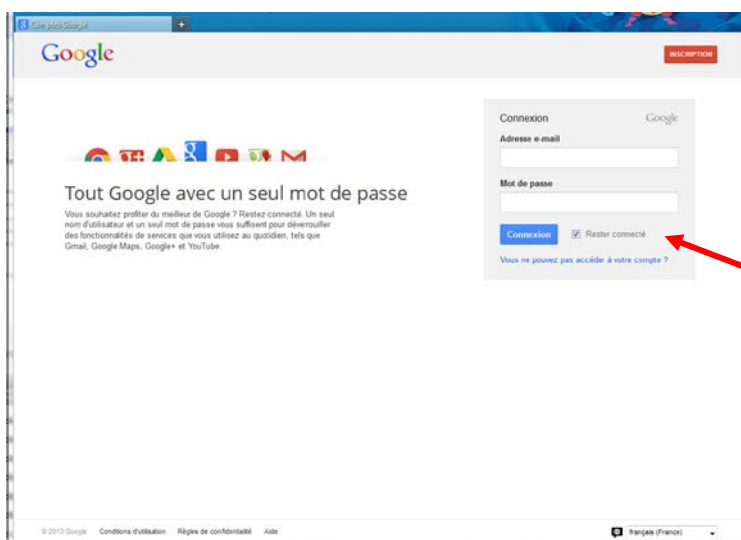
---

L'accès n'est autorisé que si vous êtes connecté à votre compte Google.

Pour se connecter : aller à l'adresse <http://www.google.fr/>, en haut à droite, cliquer sur « Connexion ».



Puis indiquer vos paramètres (adresse mail et mot de passe). Cliquer sur « Rester connecté » vous évitera d'avoir à retaper vos paramètres à chaque fois.



Pour accéder au site, aller à l'adresse : <https://sites.google.com/site/prodrome2/>

